

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

BULLETIN AGRICOLE
DU
CONGO BELGE

LANDBOUWKUNDIG TIJDSCHRIFT
VOOR
BELGISCH-CONGO

VOL. XLIII — N. 3



BULLETIN D'INFORMATION

DE L'

I N E A C

INFORMATIEBULLETIN

VAN HET

NILCO

SEPTEMBRE 1952
SEPTEMBER

VOL. I — N. 3

Bulletin Agricole du Congo belge

Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo

SOMMAIRE Vol. XLIII N° 3 Sept. 1952 **INHOUD**

	Pages/Blz.
Articles originaux - Oorspronkelijke Artikelen	
Monographie agricole du District du Lac Léopold II	J.-L. ROBERT 617
Essai sur la délimitation des régions naturelles dans le Haut-Katanga	A. SCHMITZ 697
Latérites pisolithiques et scoriacées	G. WAEGEMANS 735
Dosage des matières organiques dans les eaux	R. WILBAUX 751
Les graisses synthétiques	E.-L. ADRIAENS 757
Rectification des vieilles huiles essentielles	A.-G. NEYBERGH 767
<i>Pausinystalia macroceras</i> (K. SCHUM) PIERRE - synonyme : <i>Corynanthe macroceras</i> (K. SCHUM)	L. TIHON 797
Protection du bois contre les insectes xylophages	S. STRASZEWSKA 809
Ensilage des fourrages verts	V. HÉRIN 817
La production de poisson de consommation	A.-F. DE BONT 827
Les principaux ravageurs des cotonniers dans le nord du Congo belge	J.-M. VRYDAGH 839
Visvangst en viskweek in Neder-Kongo	V. DECEUNINCK 869
Documentation officielle - Officiële Documentatie	887
Notes et Actualités - Nota's en Actualiteiten	905
Bibliographie - Boekbespreking	945
Annonces - Advertenties : I - XXIX	après/na 966

Bulletin d'Information de l'INEAC

Informatiebulletin van het NILCO

SOMMAIRE Vol. I N° 3 Sept. 1952 **INHOUD**

La présélection des semenceaux en hévéaculture	E. EVERS	145
Comment limiter les dégâts de l' <i>Helopeltis</i> du cotonnier dans l'Ubangi-Uele ?	G. SCHMITZ	191
Le bouturage du caféier Robusta	G. VALLAËYS	205
L'action du Gamatox sur les tiques	A. JEZIERSKI	229
Comptes rendus de recherches - Verslag van onderzoeken		235
Petites informations - Korte mededelingen		247

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Direction de l'Agriculture, des Forêts,
de l'Élevage et de la Colonisation

Directie van Landbouw, Bossen,
Vee­teelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

VOL. XLIII

N^o 3

SEPT. 1952

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



Photo A. DA CRUZ (Congopresse).

District du Lac Léopold II.
Aspect du paysage au confluent des eaux de la Fimi et de la Lukenie,
vu du vieux poste de Kutu.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE
Koningsplein, 7 - Brussel

que *T. brucei* met plus longtemps pour inhiber l'infectiosité pour l'homme de *T. gambiense* qu'il ne le fait dans le cas de *T. rhodesiense*.

8) Enfin, des mélanges de *T. gambiense* et de *T. rhodesiense* sont décrits. Ils sont également morphologiquement différents des souches parentales et aisément transmissibles par *G. morsitans*, mais ils restent infectieux pour l'homme.

9) Des souches apparemment identiques aux souches de mélange élevées au laboratoire ont été trouvées dans des mouches sauvages.

10) Deux souches naturelles de *T. rhodesiense*, isolées chez l'homme, ont été comparées avec la souche Tinde de ce trypanosome. Le mélange d'une souche naturelle, de Kondoa, avec la souche Tinde ne montre aucune différence morphologique avec ses souches parentales. Les autres mélanges, par exemple, la deuxième souche naturelle de Mbugwe avec la souche de Tinde et avec celle de Kondoa, se sont montrés distincts des souches parentales.

11) Il est ainsi expérimentalement prouvé que l'hybridation peut manifestement se produire entre *T. brucei*, *T. rhodesiense* et *T. gambiense*; en conséquence, ces trois souches ne constituent pas trois espèces distinctes de trypanosomes mais des variétés d'une même espèce.

12) Ceci justifie la revision de la nomenclature pour laquelle des suggestions sont faites (le terme de *T. brucei* PLIMMER and BRADFORD 1899 serait conservé pour le *T. brucei*, le *T. gambiense* deviendrait *T. brucei* var. *gambiense* DUTTON 1902 et le *T. rhodesiense* serait nommé *T. brucei* var. *rhodesiense* STEPHENS and FATHUM 1910).

13) La possibilité d'application pratique des données acquises est discutée par les auteurs.

(Dans les régions infestées de glossines où les populations sont exposées aux atteintes de la maladie du sommeil causée par *T. rhodesiense* ou même *T. gambiense*, le maintien ou l'introduction de souches de *T. brucei* chez le gibier et le bétail pourrait être suivi de la disparition de la maladie chez l'homme par suite de l'hybridation des trypanosomes responsables de la maladie chez l'homme avec les trypanosomes *brucei* infectant les organismes animaux).

R. GUYAUX.

*** TRYPANOSOMIASE BOVINE :
UNE METHODE DE DIAGNOSTIC RAPIDE**

Pour éviter les inconvénients de la méthode de diagnostic usuelle de la trypanosomiase par examen de prélèvements de sang frais, les longs séjours du bétail dans les crushs, au détriment du temps qu'il emploie à pâturer, le rapide dessèchement du sang et les piqûres des stomox et des taons qui assaillent l'examineur, M. R. M. S. NEAVE préconise la confection de frottis et leur coloration rapide. Il a exposé cette méthode dans un article de « The Veterinary Record », Londres, Vol. 64, N° 18 (1952), p. 258.

Le bétail poussé dans le crush est marqué au moyen d'un crayon de marquage de porcs ; des frottis épais sont prélevés sur lames marquées. Après cette opération, le bétail est remis en pâture, à proximité du kraal.

Les frottis sont fixés à la chaleur ou séchés au soleil pendant quelques secondes.

Ils sont alors plongés dans une solution colorante pendant une seconde, retirés et lavés pendant cinq secondes dans un récipient d'eau et, enfin sont mis à sécher. L'examen peut commencer.

Ces opérations prennent 1 à 1½ minute par tête de bétail.

Par utilisation de la solution colorante de Field modifiée, les globules rouges sont hémolysés et une grande partie de l'hémoglobine enlevée. Restent sur les frottis les leucocytes et les parasites éventuels.

La solution colorante est préparée comme suit :

Bleu de crésyl brillant	1 gramme
Phosphate bisodique anhydre	1 gramme
Phosphate monosodique anhydre	1,25 gramme
Eau distillée	100 cm ³

Les phosphates sont tout d'abord dissous ; cette solution est pratiquement isotonique avec le sérum sanguin et de pH 6,6. Le colorant est ajouté, sa dissolution étant facilitée par trituration dans un mortier. Après filtration, le colorant est prêt à l'emploi.

R. GUYAUX.

* RAGE PARALYSANTE

Le Docteur JUAN HEINSOHN DE BRIGARD a publié sous ce titre un article dans *Agricultura Tropical*, Año VII, N° 12, pp. 21-24, Bogota (Colombie).

Cette maladie, causée par un virus filtrable, se présente en Colombie sous forme épizootique ou enzootique chez les bovins. Le virus serait inoculé au bétail par plusieurs espèces de chauves-souris hématophages. La maladie s'apparente assez bien à la rage commune transmise généralement au moment de la morsure par le chien enragé.

Le terme « paralysante » se justifie par le fait que dans la majorité des cas apparaissent des signes de paraplégie et paralysie pharyngiennes associées. Dans les dernières phases de la maladie, la lésion empêche l'animal de se relever, de sorte qu'il meurt à l'endroit même de sa dernière chute.

La maladie se présente principalement dans la région d'Antioquia (Colombie). L'inoculation est mécanique : par morsure. Le système nerveux est spécialement atteint.

Symptômes. — Après une incubation de 2 à 8 semaines, les bovins dévoilent leur inquiétude, s'excitent facilement et deviennent agressifs. Par après, la vue se fixe, on note des mouvements irréguliers de la tête, les deux pupilles sont différemment dilatées et les animaux deviennent très dangereux. Le symptôme classique est l'abondante